

LA CROIX

Emploi : les seniors doivent-ils laisser la place aux jeunes ?

Débat. Jean Castex a promis que «le plan de relance en préparation ira plus fort et plus loin dans le registre de l'emploi des jeunes?» lors de la première séance de questions au gouvernement à l'Assemblée nationale. Ce plan doit être présenté dans les prochains jours. Entre baisser les charges ou repenser certains secteurs, des pistes existent pour favoriser l'emploi des jeunes sans creuser le fossé entre générations.

« Jeunes et plus âgés ne sont pas substituables »

Annie Jolivet, chercheuse au Centre d'études de l'emploi et du travail du Cnam, spécialiste de la gestion des âges en entreprise et sur le marché du travail.

Les départs anticipés de salariés seniors que l'on remplacerait par de jeunes recrues, c'est une vue de l'esprit. Jeunes et plus âgés ne sont pas substituables. Cela ne fonctionne pas ainsi dans les entreprises et l'expérience des préretraites entre les années 1980 et 2010 l'a bien montré. D'abord parce que, le plus souvent, les emplois occupés par des seniors ne sont pas des postes débutants peu qualifiés et un jeune sorti de formation ne peut pas remplacer un profil avec 30 ans d'expérience !

Bien sûr, il pourrait exister un glissement des postes au sein de l'entreprise, avec un salarié déjà en poste qui prendrait la place du senior. Cependant les employeurs qui mettent en place des départs anticipés le font parce qu'ils rencontrent des difficultés économiques ; ils ne pensent pas recruter au même moment.

Contributrice du CEET : [Annie Jolivet](#)

Source : La Croix

+ [Lire l'article dans son intégralité](#)

9 juillet 2020

<https://ceet.cnam.fr/le-ceet/medias/emploi-les-seniors-doivent-ils-laisser-la-place-aux-jeunes--1190334.kjsp?RH=1507>